

A4M
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 65 RUE DES BONS ENFANTS
97410 ST PIERRE
898 870 795 RCS ST PIERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 24 JUILLET 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 24 juillet,
A 08h30,

La **Société SAFA INVEST**, Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, ayant son siège social 65 rue des Bons Enfants, 97410 SAINT PIERRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 741 540 RCS ST PIERRE DE LA REUNION, Présidente et Associée Unique de la Société A4M, et représentée par **Monsieur Aslam BADAT** en sa qualité de gérant,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La société SAFA INVEST, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 65 RUE DES BONS ENFANTS, 97410 ST PIERRE au 22 allée de la Piscine, 97410 SAINT-PIERRE à compter du 24 juillet 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé 22 Allée de la Piscine, 97410 SAINT-PIERRE".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société SAFA INVEST
Monsieur Aslam BADAT

